



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22094685***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 JUL. 2022DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0633 782 756**

Nom

(en entier) : **SERESA SUPPORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **rue de Sart-Moulin, 1 à 1421 Ophain****Objet de l'acte :**

Extrait du PV du CA du 22/06/2022.

2. Admission de nouvel administrateur

Monsieur Julien Culot est un jeune ingénieur industriel automaticien ayant fait son travail de fin d'études au sein de la buanderie de Seresa Support. Il a ensuite travaillé au sein de l'entreprise afin de mettre son projet en place, utilisé à présent pour le tri individuel du linge. Son choix d'effectuer son TFE au sein d'une entreprise à finalité sociale montre clairement sa sensibilité à l'égard de notre secteur.

Il a confirmé lors de ces récents échanges avec le directeur sa volonté de porter une attention toute particulière et bienveillante au maintien au travail de personnes porteuses de handicap.

Le conseil d'administration accepte la candidature de M. Julien Culot en tant qu'associé. Ce dernier souscrit une part d'une valeur de 1 (un) euro de la société.

En vertu de l'article 21 des statuts, et en vacance d'une place d'administrateur (4 contre 5 requis), le conseil d'administration accepte, à l'unanimité des administrateurs présents, l'admission de M. Culot parmi les administrateurs de l'entreprise. Ce dernier reprend le mandat de M. Bernard Taymans lequel débute ce jour et s'achèvera le 9 janvier 2023.

Salvatore Salamone

Directeur

Seresa Support scrl fs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).